

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MARDI 26 JUIN 1979 - N° 944

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Une force d'agression américaine dans le Tiers Monde ?

Vendredi, le chef d'état-major des armées américaines annonçait le projet de création d'une force militaire d'intervention de 110 000 hommes, destinée à des opérations dans le Tiers Monde.

Cette déclaration était faite au moment où les États-Unis faisaient pression sur la réunion de l'Organisation des États américains pour envoyer une «force de paix» au Nicaragua. La diplomatie américaine a essuyé un échec cuisant, les pays de l'OEA refusant cette proposition et votant à une large majorité une résolution exigeant le départ de Somoza.

Lire en page 7

Sommet européen

Une politique énergétique suspendue à l'accord des États-Unis

Les chefs d'État et de gouvernement des neuf pays membres de la CEE ont adopté un ensemble de principes communs sur la politique énergétique. Mais peu de moyens ont été pris pour l'application de décisions concrètes. Pour une bonne part, la mise en œuvre de mesures efficaces dépend de l'avis que les États-Unis et le Japon donneront les 28 et 29 juin à Tokyo.

Lire en page 8

Convention du PS : deux absents remarquables

Lire en page 3

CRS, HORS DU FOYER SONACOTRA DE GARGES-LES-GONESSE !

- Vendredi, 1 000 CRS contre le foyer
- Les 300 résidents déterminés à rester
- Le soutien s'est manifesté sous différentes formes pendant tout le week-end



Le poids des mots

La télévision, elle aussi, pense aux travailleurs immigrés. Tous les dimanches matin, elle leur consacre un moment : c'est l'émission Mosaïque, où il arrive parfois que s'expriment d'authentiques représentants des différentes cultures nationales. Cette semaine, Monsieur Stoléro était venu tenir un discours rassurant sur les lois répressives mises au point par son gouvernement. Pendant qu'il pérorait avec une onctuosité toute giscardienne, une horde de policiers campait au foyer de Garges dont elle avait déjà jeté les résidents dehors. Saisissant raccourci du libéralisme avancé.

Depuis vendredi matin, les 308 résidents du foyer Sonacotra de Garges-les-Gonesse n'ont plus le droit d'entrer dans leur foyer. A 8 h 55, un millier de CRS encerclaient la tour, faisaient évacuer brutalement la trentaine de résidents présents, embarquaient toutes les affaires dans des sacs poubelles...

Depuis les CRS interdisent tout accès. Vendredi, samedi, dimanche : déjà trois nuits que les résidents dorment sur le terrain vague, trois jours qu'ils sont là, dehors, et affirment sans relâche leur volonté de rester au foyer. Trois jours que la solidarité s'organise, avec ceux des autres foyers, avec les habitants de la cité des Doucettes, à deux pas de là, avec aussi des travailleurs, des syndicalistes, reçus chaleureusement. Dimanche soir, ambiance fraternelle, autour d'un grand méchoui préparé par les résidents. Toute la nuit s'est passée sans problème.

Lundi, à 6 heures du matin, la relève des CRS est massive. Ils s'avancent, le cordon est plus serré qu'à l'accoutumée. Soudain, un des flics prétend qu'il a reçu un caillou, ce qui est pure invention. Aussitôt, l'officier donne ordre à ses troupes de mettre le casque. Les résidents se regroupent. Des tractations s'engagent avec des élus municipaux, les flics s'arrêtent là, finalement. Mais ils menacent toujours d'évacuer le terrain.

Lundi matin, une bonne partie des résidents ont dû aller travailler, sous peine de licenciement. Bien des patrons les ont depuis longtemps menacés de la porte à la première absence ! Mais la mobilisation sur place se poursuit, et se poursuivra. Les résidents appellent tous les travailleurs à venir sur place, devant le foyer ! C'est ainsi que nous pouvons faire échec à Stoléro et à la Sonacotra.

Lire en page 4 et 5



Crédit agricole

-2-

LES FILIALES DU CREDIT AGRICOLE, OUTIL DIRECT DE LA POLITIQUE IMPERIALISTE

Dans les années 1970, le crédit agricole cherchant à étendre son secteur d'intervention, crée des filiales. Leur capital est dans sa quasi-totalité détenu par le crédit agricole ; leurs conseils d'administration sont essentiellement composés de représentants du crédit agricole et notamment d'administrateurs des caisses régionales.

Les filiales sont de 3 types :

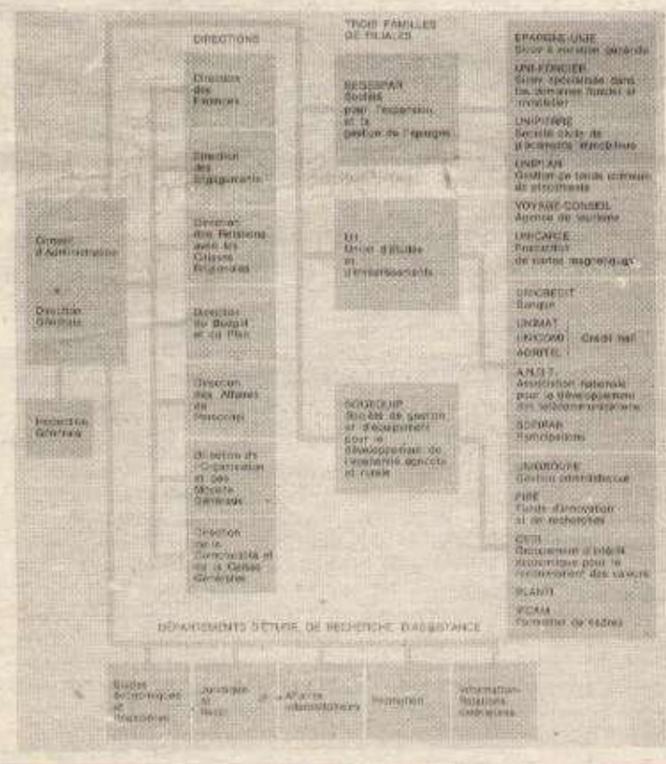
— Les filiales de « placement et de services aux épargnants » regroupées dans la filiale de gestion SEGESPAR. Elles ont pour but de « soutenir l'action de collecte du crédit agricole grâce à des produits et services spécifiques offerts aux épargnants ». Elles interviennent à tous les niveaux : tourisme, logement, restructuration foncière (le crédit crée des groupements fonciers agricoles par l'intermédiaire de SEGESPAR) etc...

— Les filiales de « financement des entreprises », groupées dans l'Union d'études et d'investissements. Le crédit agricole par son intermédiaire prend des participations dans le capital des entreprises. Il contrôle ainsi tout ce qui peut toucher de près ou de loin l'agriculture et le milieu rural, en particulier tout le domaine des industries agro-alimentaires : participation de 11,6 % dans Guyomar'h, de 24,4 % dans la SOCIL PRO PECUARIA, société brésilienne d'alimentation animale etc...

— Les « filiales de moyens », groupées autour de SOGEQUIP ont pour fonction la gestion et la formation à l'intérieur du crédit agricole. C'est par leur intermédiaire qu'est recruté une partie du personnel de la CNCA.

Par l'intermédiaire de ses filiales, le crédit agricole participe de la politique impérialiste française. Ainsi détient-il des actions dans « De Beers Consolidated Mines » en Afrique du Sud, dans ITT (Chili), IBM, la Dow chemical (napalm) etc...

En mars 1978, il participait au financement d'un projet d'irrigation de l'Iran. Outre ses interventions financières, le crédit agricole passe avec les pays du Tiers Monde des « accords d'assistance technique ». Un cadre de la CNCA explique les raisons de ces interventions : « C'est pour pouvoir procurer des voies d'entrée, des relations à l'agriculture française et pouvoir promouvoir le développement des exportations agro-alimentaires françaises ».

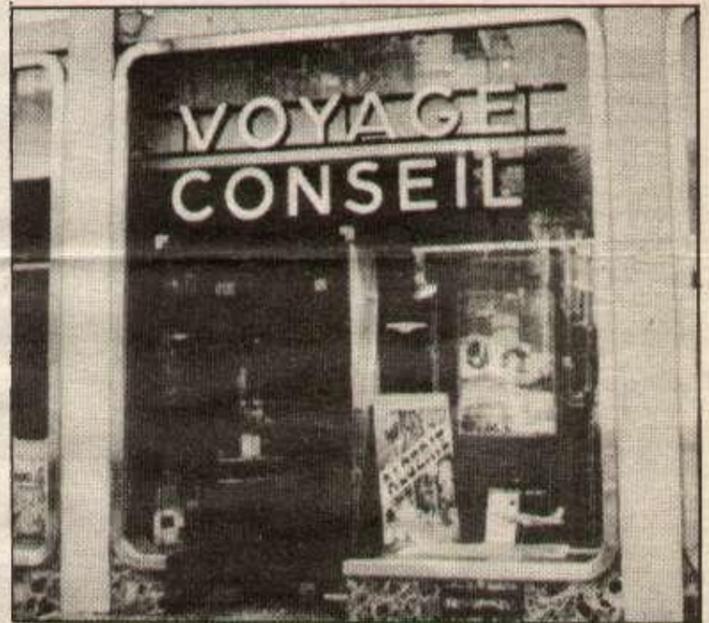


De 1 900 à nos jours

Par Bernard PELO et Nadine CHATRAS

Une fois les structures principales mises en place, le crédit agricole va poursuivre son propre développement, comme outil de développement de l'agriculture et comme institution bancaire.

Dans l'entre deux guerres, le crédit agricole crée de nombreux bureaux (3 150 caisses locales en 1910, 6 000 en 1930), finance les coopératives qui elles-mêmes effectuent leurs règlements aux producteurs par l'intermédiaire de comptes de dépôt ouverts aux caisses ; la caisse nationale représente le relais financier entre les pouvoirs publics et les producteurs dans le soutien des marchés agricoles ; enfin le crédit agricole réalise ses premières interventions dans le monde rural : financement de l'infrastructure (voirie, chemin de fer, électrification), financement



Une filiale parmi tant d'autres du Crédit Agricole.

DU « MUTUALISME » A LA HAUTE FINANCE

d'associations syndicales et de sociétés qualifiées d'intérêt agricole (rôle dans l'aménagement foncier, dans l'électrification des campagnes...). Dans le même temps, le contrôle de l'Etat et de la Caisse nationale se renforcent.

LA BANQUE DE LA MUTATION DE L'AGRICULTURE

Après 1945, s'ouvre pour le développement de l'agriculture une nouvelle étape, dans laquelle le Crédit agricole jouera un rôle prépondérant. C'est surtout après la loi d'orientation mise en place par Pisani en 1960-1962 que le crédit agricole va connaître un développement très rapide : il est alors la banque qui finance la mutation de l'agriculture, « éclairant les décisions des pouvoirs publics et facilitant leur application, par sa connaissance du terrain ».

Le Crédit agricole est en effet « le canal unique et obligatoire des aides que les pouvoirs publics accordent à l'agriculture et au monde rural ». Il dispose du monopole de la distribution des prêts bonifiés aux agriculteurs, et peut agir ainsi directement sur le développement de l'agriculture (spécialisation des régions, des cultures, accords de prêts sélectifs etc...) en cherchant avant tout à augmenter la productivité.

A partir des années 70, il intervient à un autre maillon de la chaîne, dans l'agro-alimentaire privé. Depuis ses débuts, en effet, il finance les coopératives mais c'est à présent tout l'agro-alimentaire qu'il pénètre, en jouant un rôle actif dans sa restructuration (dans l'industrie laitière, il aide certaines firmes ou coopératives au détriment d'autres).

En même temps qu'il se développe comme « la banque de l'agriculture », le crédit agricole élargit de plus en plus ses interventions en dehors du milieu agricole, afin d'asseoir sa puissance financière.

ETENDRE SON CHAMP D'ACTIVITE

Dès 1942, la CNCA est autorisée à émettre en permanence des bons à cinq ans : ils deviennent « un des piliers de la collecte ». C'est en effet à partir de cette époque que le crédit agricole va développer de plus en plus la collecte de l'argent : les comptes-chèques à vue et les

comptes chèques à vue et les chèquiers sont déjà en place et les caisses locales sont dotées de guichets. Une politique systématique d'ouverture de compte-chèques, de développement des dépôts à vue est engagée : les caisses utilisent à fond la possibi-

comme membres des caisses pour des opérations de financement de l'habitat rural (moins de 2 000 habitants) ; à partir de 1960, l'Etat amorce une politique de retrait de ses fonds qui prendra effet en 1967 ; le crédit agricole a alors largement augmenté sa collecte ; en 1971, son intervention dans le monde rural franchit une nouvelle étape : les caisses peuvent faire des prêts aux ruraux non agricoles pour toutes sortes d'opérations (souvent même il s'agit de prêts bonifiés) ; enfin dans le cadre de l'accord du 23 novembre 1978, le crédit agricole élargit ses compétences à toutes les communes de moins de 12 000 habitants (voir encart).

ACCORD DU 28 NOVEMBRE 1978

Face à la puissance du crédit agricole, les autres banques, regroupées en Association française des banques, ont engagé la polémique avec le crédit agricole, mettant en cause ses privilèges. C'est dans ce contexte qu'a lieu l'accord du 23 novembre 1978, sur la réforme du crédit agricole, qui est intervenu après de nombreuses discussions entre Monory ministre de l'Economie, Méhaignerie, ministre de l'Agriculture, les représentants du crédit agricole et du syndicalisme agricole (FNSEA et CNJA).

- Cet accord stipule :
- Assujettissement du crédit agricole à l'impôt sur les bénéfices, mais limité à 2/3 des résultats (jusque là, en effet, le crédit agricole n'était pas imposé, ce qui lui permettait de drainer des disponibilités considérables sur le marché monétaire).
 - Elargissement des compétences à toutes les communes de moins de 12 000 habitants d'une part et d'autre part à des secteurs plus étendus : financement des industries agro-alimentaires, des exportations agro-alimentaires et de leurs circuits de distribution à l'étranger ; financement de collectivités locales et des PME de moins de 100 salariés dans sa zone géographique.
 - Pause de 3 ans dans l'ouverture de bureaux dans les communes n'appartenant pas à sa zone géographique élargie.
 - Modification des normes d'encadrement du crédit afin de réduire les files d'attente pour les prêts « jeunes agriculteurs » et les « prêts spéciaux d'élevage ».

lité (qui date de 1920) de recevoir des dépôts de toute personne.

Plusieurs étapes vont marquer cette croissance en tant qu'institution financière : en 1950, le crédit agricole lance le premier emprunt à long terme ; en 1959, des décrets lui permettent d'élargir la base de sa collecte ; de nouvelles catégories de la population rurale sont admises

Depuis sa création, le crédit agricole a toujours été l'instrument d'une intervention économique efficace correspondant aux nécessités du moment pour la bourgeoisie au pouvoir. Aujourd'hui, en période de restructuration de l'agriculture, il continue à jouer un rôle de premier plan, tout en élargissant ses compétences de telle sorte qu'il fait maintenant concurrence aux autres banques.

En cas d'accident nucléaire LA «BONNE» INFORMATION

Selon la mission d'enquête française à Harrisburg

● **Optimisme forcené** — «l'accident est hautement improbable» — et secret ont longtemps été de rigueur au niveau officiel en France comme aux Etats-Unis sur tout ce qui touche au nucléaire. Après l'accident d'Harrisburg le 28 mars dernier, l'accident n'est plus hypothèse mais réalité. Les exigences d'une véritable information deviennent plus fortes que jamais. Tandis que le gouvernement français continue à laisser en sommeil le comité d'information sur le nucléaire (qui a jusqu'ici été privé de la moindre possibilité de s'informer lui-même !), il a voulu, après Harrisburg, montrer son «esprit de responsabilité»: une commission d'enquête parlementaire a d'abord été envoyée aux Etats-Unis puis une seconde mission, plus spécialement chargée d'étudier le rôle de la diffusion de l'information en cas d'accident. Son rapport a été publié récemment.

Cette seconde mission de onze membres qui enquêta du 25 avril au 5 mai 1979 était composée de techniciens rattachés au ministère de l'Industrie ou de l'intérieur, ainsi que de six journalistes. Ces derniers appartiennent à des organismes (TF 1, A 2, Europe 1, *Le Figaro*, l'AFP, et *Le Dauphiné Libéré*) dont on connaît les sympathies pour le gouvernement et vice-versa. Quant au président de cette mission, Bernard Augustin, il est conseiller au ministère de l'Industrie.

Les objectifs de cette mission sont clairs, puisque les éléments recueillis doivent permettre de «dégager des propositions qui pourraient accroître l'efficacité des dispositifs prévus en France et créer les conditions d'une bonne information en cas d'accident dans une centrale nucléaire».

Cette mission avait en effet pour but d'étudier

comment la population des environs de la centrale de Harrisburg avait pu être aussi «choquée», voire paniquée par ce qui se passait dans la centrale défectueuse. Nos missionnaires constatent que les informations contradictoires, voire sensationnelles, diffusées par une certaine presse, tant écrite que parlée, ont joué un rôle déterminant dans cette psychose. Et pour cause, puisque les différents responsables, tant de la compagnie qui exploite la centrale, la Metropolitan Edison, que ceux des organismes officiels comme la Nuclear Regulatory Commission (Commission de réglementation nucléaire, NRC) diffusent eux-mêmes ces informations contradictoires.

Pour la Metropolitan, les déclarations sont plutôt optimistes et se veulent rassurantes; elle y a tout intérêt puisque sa crédibilité est en jeu, et qu'elle

pourrait également y perdre le droit à l'exploitation de centrales nucléaires.

Pour la NRC il s'agit de prendre en compte ce qui se passe dans la centrale, y compris les incapacités des techniciens à contrôler les événements, ou plus simplement de savoir ce qui se passe au niveau du réacteur. Pourtant, même au niveau de la NRC il y eut des déclarations contradictoires, montrant ainsi avec quel mépris les populations environnantes étaient considérées, reflétant également le manque de contrôle que les techniciens avaient sur le réacteur.

Puis un expert désigné par Carter fut nommé pour «donner» les informations: l'enjeu était de montrer qu'il n'y avait pas lieu de s'affoler, de réduire les risques à de «justes proportions», mais aussi de les minimiser; il fallait préserver le caractère «sécurisant» du nucléaire déjà en proie à des difficultés.

Car il y eut bien risque d'explosion dans le fameux bâtiment du réacteur: au premier jour, soit le mercredi 28 mars vers 14 heures, une explosion locale d'hydrogène s'est produite, et les techniciens à ce moment, ne maîtrisaient plus du tout les événements...

En fait nos missionnaires critiquent le fait que la révélation de l'accident ait eu lieu par une fuite: le mercredi, à 9 h 06, un flash était diffusé par une agence de presse améri-

caine sur une «indiscrétion d'un policier». Il a fallu ainsi plus de cinq heures pour que les habitants puissent apprendre qu'il se passait quelque chose «d'anormal» dans la centrale d'Harrisburg, et ce bien que deux alertes aient été données par les techniciens de la Metropolitan Edison. La première à 7 h 02, de niveau 1, trois heures après le premier «incident», annonçant une «situation d'urgence sur la centrale»; l'autre à 7 h 35, de niveau 3, alerte «susceptible de déclencher un état d'urgence générale». C'est dire la rapidité avec laquelle les événements se succèdent à ce moment dans la centrale. Pourtant, le maire d'une petite localité située à 5 km de la centrale, Goldboro, ne sera averti qu'à 11 heures... par un journaliste.

Mais ni la nomination de l'information de Denton, l'expert de Carter, ni la visite de ce dernier sur les lieux de l'accident, ne changeront fondamentalement les choses, comme voudraient le laisser croire nos missionnaires. Les quelque 200 000 personnes qui avaient fui les alentours de la centrale ne rejoindront leurs habitations que lorsqu'elles seront persuadées que les risques auront considérablement diminué, c'est-à-dire lorsque le cœur aura commencé de refroidir.

Demain :
Les conclusions
de la mission d'enquête

● Des maîtres-auxiliaires de Maine-et-Loire bloquent l'entrée du lycée David d'Angers à Angers

Environ 80 maîtres-auxiliaires du Maine-et-Loire ont bloqué hier pendant plus d'une demi-heure les portes du lycée David d'Angers où devaient se dérouler les épreuves du baccalauréat, avant d'être expulsés par la police urbaine vers 14 heures. Les maîtres-auxiliaires ont expliqué dans un tract les raisons de leur manifestation en déclarant notamment «cette action constitue pour nous l'ultime recours face au refus de réemploi et de titularisation de l'administration. Nous avons parfaitement conscience de la gravité de cette démarche et de la perturbation qu'elle occasionne, mais l'inspection académique et le ministère ne nous donne plus le choix des moyens».

Correspondant ANGERS

MASSACRE EN AFGHANISTAN

Une manifestation d'opposants au régime pro-soviétique a été violemment réprimée samedi matin à Kaboul. Cinquante personnes au moins ont été tuées ou blessées. Samedi après-midi, la radio du régime a mis en cause l'Iran dans le déclenchement des événements.

MANIFESTATION CONTRE LA LOI BARRE-BONNET

A l'appel du MRAP, une manifestation silencieuse devait partir ce lundi à 18 heures de Port-Royal, pour protester contre les projets gouvernementaux contre les travailleurs immigrés. Les unions CGT et CFDT de la région parisienne soutiennent cette manifestation.

POLICIERS VIOLEURS INculpés

Deux policiers lyonnais viennent d'être inculpés d'un viol commis lors d'une patrouille. Dans la nuit du 14 au 15 juin, en effectuant une ronde dans la banlieue lyonnaise, quatre policiers surprennent un couple dans une voiture. Deux d'entre eux procèdent à la vérification de l'identité de l'homme, et le retiennent assez longtemps. Pendant ce temps, les deux autres policiers font un chantage à la femme, proposant d'échanger leur silence (le couple surpris n'étant pas «légitime») contre ses faveurs. Celle-ci refusant, ils la violent. Mais la victime, contrairement aux espérances policières, a porté plainte.

Ce mercredi, doit s'ouvrir devant la Cour d'assises le procès de deux policiers qui ont reconnu avoir violé, en 1977, une enseignante allemande à Paris.

LIBERATION D'OTAGES

Deux condamnés, l'un du 23 mars et l'autre du 1^{er} mai, ont été libérés. Laurent Poey, condamné à la suite des événements du 23 mars à dix-huit mois de prison dont six ferme pour avoir lancé, ce qu'il nie, une bille sur les policiers, a bénéficié d'une libération anticipée et a quitté vendredi la prison.

Alain Mahé, inculpé de violence à agent et de port d'armes à la suite de son interpellation lors de la manifestation du 1^{er} mai, a été mis en liberté provisoire vendredi.

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Convention nationale du PS Mitterrand tente de diviser ses opposants

L'histoire ne retiendra guère les thèmes débattus lors de la convention nationale du PS, qui s'est déroulée dimanche à Paris, en l'absence boudeuse de Mauroy et de Rocard. Cette convention, qui portait principalement sur la perspective d'élaboration du «projet socialiste», a surtout été marquée par les péripéties qui tournaient autour de la défection des deux chefs de file des courants minoritaires.

La cause de la querelle réside dans la discipline que veut imposer Mitterrand quant à l'expression publique des divergences au sein du PS. La mesure, consécutive à une décision du congrès de Metz, de n'autoriser à parler sur les médias que les porte-parole désignés par la direction, a suscité de vives réactions de la part

du présidentiable Rocard et de la tendance Mauroy qui en est proche. Dimanche, Mitterrand a attaqué les absents, tout en leur lançant des offres de dialogue, essentiellement en termes de ralliement. Les attaques étaient plus nettes contre Rocard, avec le but de diviser l'opposition en jouant sur les tendances plus conciliantes du courant Mauroy. Celui-ci a accepté la proposition de Defferre d'une rencontre entre Mitterrand et ses oppositionnels, Rocard attendant quelque peu avant de donner sa position. Dimanche soir, au «Club de la presse», Jospin trouvait d'ailleurs un peu inutile une telle rencontre, alors que les leaders des principales tendances se rencontrent chaque semaine lors de la réunion du bureau exécutif.

Lille : les étudiants contre la loi raciste

Vendredi soir, les étudiants et enseignants des universités de Lille-1 et Lille-3 ont manifesté contre la loi raciste Barre-Bonnet. La manifestation très combative, regroupait quelque 400 personnes.

La Préfecture avait décidé d'interdire le parcours initialement prévu dans le centre-ville. Les manifestants ont pu se regrouper près de la gare, scandant : «Racisme, ras-le-bol», «Racisme-fascisme, y'en a marre !», ou chantant : «Trois pas en avant, trois pas en arrière, la loi Barre-Bonnet, on la fera reculer !». Avant de se séparer, les manifestants ont fait un sit-in devant la gare, dénonçant la légalisation du racisme et les atteintes au droit de manifester. On s'accordait à penser qu'on n'avait pas vu depuis longtemps une manifestation aussi combative à Lille.

A l'université de Lille-1, en grève des examens (voir nos précédentes édi-

tions), on s'attendait à ce que la situation se débloque ce lundi. La direction a accepté les revendications des étudiants sur le déroulement des examens (deux sessions en septembre).

Mais la mobilisation contre le racisme continue : mardi 26 juin à 18 heures, Grand Place à l'appel de nombreuses organisations dont l'UL-CFDT, le SGEN-CFDT, le SNESup, une nouvelle manifestation doit avoir lieu «contre l'antisémitisme, le racisme, les décrets de Stolér, interdisant l'immigration, pour l'abrogation de la loi Bonnet».

C'est un premier pas dans la mise en place d'un réseau efficace de vigilance contre le racisme et de défense des immigrés.

Le PCR ml soutient cette initiative.

Correspondance

● Manifestation contre les lois racistes à Paris

A l'appel de l'Union régionale parisienne CFDT, quelque 1 500 personnes ont manifesté samedi après-midi de Barbès à Belleville contre les mesures prises à l'encontre des travailleurs immigrés. L'absence d'unité syndicale (la CGT ayant déjà organisé auparavant une manifestation sur ce même thème de son côté) a pesé dans la faible participation à cette manifestation. Le comité de coordination des foyers diffusait un appel à se rendre au foyer de Garges-lès-Gonesse : une partie des manifestants s'y rendait à l'issue de la manifestation pour protester contre l'intervention policière.

CRS, HORS DU FOYER SONACOTRA DE GARGES-LES-GONESSE !

Dimanche, trois jours après l'intervention massive contre le foyer de Garges, les CRS sont toujours là, empêchant tout accès au foyer. Sous le soleil plombé, dans le vent qui soulève des nuages de poussière sur le terrain vague, les résidents sont là, eux aussi. Face aux CRS, ils ont planté, en haut d'une butte de terre nue, une barrière de banderoles rouges et blanches, affirmant leur volonté de poursuivre la lutte. Ils n'ont pas l'intention de partir. Dimanche soir, ils confirment leur décision de rester ici, au pied du foyer fermé. Tous sont fatigués. Certains n'ont pas dormi depuis vendredi, ou très mal, dans l'herbe qui entoure le foyer. La première nuit, ils l'ont passée sans rien pour se protéger : ni couverture, ni tente, dans l'humidité du petit matin, transis malgré les feux restés allumés. Ils ont dû subir les provocations des flics leur lançant des pierres. Trois cents ainsi jetés à la rue ; Trois cents qui refusent ces violences, ces traitements qui sous bien des aspects, leur rappellent la période coloniale.

Le soutien de tous les travailleurs à cette résistance est nécessaire. Depuis vendredi, ceux des autres foyers sont venus nombreux, des syndicalistes, des habitants du quartier. Dimanche après-midi, leur présence chaleureuse a été précieusement ressentie par les résidents. Il faut continuer à aller nombreux au foyer (7 rue des Prieuses, 95 Garges. Prendre le 250 B Porte de la Chapelle jusqu'au terminus). Couvertures, tentes, tout matériel aidant à renforcer l'occupation seront les bienvenus.

Dans des sacs poubelles

Samedi après-midi, une partie des résidents est allée récupérer ses affaires. La moitié des affaires ont été embarquées à Ivry, l'autre à Malakoff, dans des «garde-meubles». Ils y sont allés tous ensemble, en car. Samedi, ils n'ont pu aller qu'à Malakoff, lundi, ils devaient aller à Ivry.

C'est déjà de l'autre côté de Paris. Tout l'après-midi y passera. Mais ce n'est pas là le pire. Quand ils trouveront l'adresse indiquée, ils seront étonnés : un porche vieux, en bois, tout noir. Deux pièces de plein pied, au fond, une cour et une sorte de jardin. Leurs affaires sont là, dans ces pièces noires, sales,

vêtustes, ou sous le porche, dans la cour, exposées aux intempéries. Les sacs, numérotés, sont empilés, entassés. Ils n'en croient pas leurs yeux. Dans les sacs, des objets manquent, quelquefois des papiers. Ils trouvent pêle-mêle leur vaisselle en morceaux, leurs vêtements pleins d'huile ou de lait, ou de café. Tout a été mélangé sans la moindre précaution. C'est là tout ce qui reste de parfois plus de 10 ans de travail passés ici en France. «Ca nous rappelle la guerre d'Algérie. Ils prenaient tout, et ils le brûlaient». Leurs affaires n'ont pas été brûlées, sans doute. Mais ce n'est guère mieux.

Tout ça, pour 360 F par mois

Le foyer de Garges-lès-Gonesse date de 1973. Depuis, rien n'a été refait, pas même les peintures. C'est une tour de 11 étages, au milieu d'un terrain vague, à 20 minutes de la gare. Il n'y a pas de bus, on est loin de tout centre commercial. Pas de pharmacie, pas de médecin dans la cité.

Les chambres ont 6m², il n'y a aucune norme de sécurité ; des cloisons de 5 mm, en matière particulièrement inflammable. Pas d'escalier de secours extérieur, l'échelle de secours est cadenassée. Les ascenseurs sont en panne. Au rez-de-chaussée, dans les cuisines, il y a même des rats. Les vitres cassées ne sont pas remplacées, ou alors par du contre-plaqué ! Pour 308 résidents, il n'y a que 135 chaises ! Depuis l'ouverture du foyer, la literie n'a jamais été remplacée, à part les draps. Bien sûr, un gérant raciste, qui a tout fait pour essayer de diviser, de dresser les uns contre les autres les 24 nationalités du foyer.

Et pour tout ça, la SONACOTRA demande 360 F par mois !

Pour la SONACOTRA, c'est réglé...

Aujourd'hui, la SONACOTRA va partout, répétant que la situation ne pose aucun problème. Elle a fait des offres de relogement, tout est donc réglé ! Parlons-en ! Ce qu'elle propose aux résidents, c'est de payer sur le champ 1 500 F, et 500 F par mois pendant 5 mois, pour éponger leur «dettes». Sans compter qu'ils devraient signer un engagement personnel de remboursement, signer le nouveau contrat de résidence particulièrement inique, et payer le mois de juillet aussitôt. Les résidents devraient donc déboursier 2 000 F tout de suite, pour se retrouver dispersés dans d'autres foyers casernes, avec un engagement d'arrêter la lutte. La SONACOTRA avait d'ailleurs installé tout de suite ses sergents recruteurs devant le foyer, dans deux bureaux mobiles. Les résidents ont refusé en bloc, et ont décidé de rester sur place.



Au fond, une partie des cars de CRS.

1 000 CRS contre le foyer

Vendredi, 8 h 55. Un millier de CRS et de gardes mobiles encerclent le foyer, presque désert à cette heure. Une trentaine de résidents seulement sont là. De tous côtés, des cars et des estafettes de CRS. Les flics empêchent les résidents de sortir, et investissent le foyer. Ils plaquent tout le monde aux murs, frappent, fouillent, menacent : «Tu ferais mieux de te jeter par la fenêtre, on va te bousiller. On en a déjà tué d'autres...». Certains seront ainsi gardés jusqu'à 11 h 30 ! Le barman, pourtant employé par la SONACOTRA, subira exactement le même sort. Très peu pourront récupérer leurs affaires. Tout est embarqué, mis en vrac dans des sacs poubelles en plastique, jaunes et bleus. La majorité des résidents, en particulier ceux qui travaillent sur les chantiers, n'apprendront l'expulsion du foyer qu'en revenant le soir...

Le 4 avril dernier, une ordonnance du tribunal de grande instance de Pontoise, siégeant en «référé», autorisait la SONACOTRA à expulser du foyer l'ensemble des résidents à partir du 1^{er} mai. Pourtant, un appel avait été déposé, et une procédure était en cours afin de surseoir à l'exécution. En vain. Vendredi, le préfet faisait intervenir un millier de policiers contre les grévistes...

LE FOYER ET LA CITE : SOLIDARITE

Aussitôt après l'intervention brutale des CRS, on prévient le maximum de monde : les autres foyers, les sections syndicales... Des habitants de la cité Logirep voisine sont scandalisés de voir

ces travailleurs jetés à la rue, toutes leurs affaires emmenées dans des sacs poubelles, par camions, sous l'œil d'une dizaine d'huissiers. Ils sont scandalisés par le bouclage effectué par ces centaines de flics, fusil au dos, casque à la ceinture : «C'est pas possible... ils étaient déjà logés dans des cages à lapins, maintenant ils sont à la rue». Ils posent des questions, sur la grève qui dure depuis 4 ans, sur le sens des mesures prises actuellement contre les travailleurs immigrés. Cette solidarité, qui surprendra plus d'un résident, n'a fait que se confirmer depuis. C'est un va-et-vient incessant, à travers le terrain vague, jusqu'à la cité. Les habitants apportent de l'eau, du café. Dimanche, à midi, des gosses sont venus servir du café à tout le monde. Un énorme couscous est aussi arrivé, à travers champs, jusqu'aux résidents. Samedi soir, tous les jeunes étaient là, jusqu'à 4 heures du matin. Eux aussi savent ce que c'est que les flics, ils les subissent plus souvent qu'à leur tour. Au coude à coude, ils ont lancé les mots d'ordre des résidents SONACOTRA, pendant des heures. Dans la cité Logirep, ils ne sont guère mieux lotis. Là aussi, il y en a des expulsions. Pourtant, avant cette expulsion massive, il n'y avait pas de liens : «on pensait, dans la cité, que si nous étions expulsés, ceux du foyer ne viendraient pas nous aider». Mais là, tout le monde s'est retrouvé, face aux flics. Un habitant a même accordé l'hospitalité à un résident malade. Sur le chemin de terre, samedi, une vieille femme, pleine de ressentiment, passait en répétant : «C'est pas possible»...

A noter que 5 minutes après l'intervention policière, le maire PCF était là toute la journée, les élus PCF vont et viennent assez mal à l'aise. Ils proposent de fournir de la nourriture, ils ouvrent la patinoire pour dormir, entreposer des affaires. Ils s'offrent pour négocier. Mal à l'aise, car depuis 4 ans que dure la lutte, le passif est lourd, et sur place, ils continuent à dire qu'ils ne sont pas d'accord avec la plate-forme revendicative des résidents. Mais ils ne peuvent faire moins que fournir une certaine aide matérielle, moins parce qu'ils ne sont pas d'accord avec la lutte des foyers, que parce qu'autour du foyer, y compris parmi les sympathisants du PCF, les gens sont venus spontanément apporter leur soutien.

ELARGIR LE SOUTIEN

Samedi et dimanche, les délé-

Après Garges : Corneilles en Paris, Argenteuil... ?

Dans le Val d'Oise, les procédures d'expulsion se multiplient. En particulier, le Tribunal de Grande Instance a autorisé la Sonacotra à faire expulser, à partir du 1^{er} août, tous les résidents des foyers de Corneilles en Paris et d'Argenteuil (avenue du Parc).

Les résidents exigent :

- 100 F de diminution de loyer et son blocage
- reconnaissance du statut de locataire
- renvoi des gérants racistes
- reconnaissance du Comité de Coordination

Appel du Comité de résidents le samedi 23 juin

«Le Comité de résidents appelle à une solidarité massive tous les travailleurs français et immigrés, associations démocratiques, syndicats, organisations et partis politiques, à se rassembler au foyer dès ce soir.»

Témoignage d'un résident, «Il était 8 h 55...»

«Je m'apprêtais à sortir du foyer. Il était exactement 8 h 55. Les CRS me croisent au rez-de-chaussée, sans me poser de questions. Ils m'ont matraqué et obligé à monter au 2^e étage. Un inspecteur en civil intervient et ordonne aux CRS d'arrêter leurs brutalités. Même le personnel de la SONACOTRA travaillant au sein du foyer s'est vu infliger le même traitement. Le barman résident s'est fait matraquer et a vu ses affaires embarquées au même titre que les résidents grévistes.»

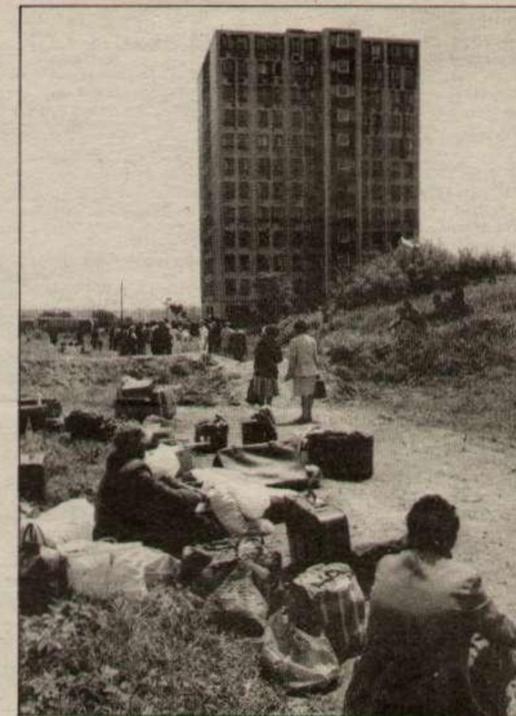
Interview d'un délégué du comité de résidents du foyer de Garges-lès-Gonesse

«Pour nous, c'était clair, on s'y attendait depuis la décision du tribunal de grande instance de Pontoise, malgré les rumeurs concernant le désaccord du Préfet du Val-d'Oise. Le directeur du foyer affirmait : «Je suis contre la fermeture, puisque je serai également touché». En fait, de cette façon hypocrite, il cherchait à tester l'état d'esprit des résidents ; il surveillait d'ailleurs la situation d'heure en heure.

En fait, cette décision est une décision de Stoléru. Celui-ci, lors de la table ronde à l'émission Mosaïque, nous a dit à la fin de l'émission qu'il prendrait tout en charge personnellement pour mettre fin à cette situation avant le 15 juin. Cette position s'est confirmée sur le terrain : expéditions dans deux foyers à Strasbourg, deux dans la région parisienne et celle de Garges.

Le coup de Garges ne nous a pas étonnés, on s'attendait depuis deux mois à l'intervention des flics. Cela montre clairement la position de Stoléru : Garges n'est qu'un début. Notre crainte, en tant que comités de résidents, c'est l'élargissement de ces actions à caractère nazi qui nous frappent aujourd'hui, et risquent de toucher d'autres foyers menacés d'expulsion. Pour le comité et les résidents, l'action ne s'arrête pas ici. Nous ferons tout, nous multiplierons toutes les actions pour arriver à réintégrer le foyer.

Tout ceci s'inscrit dans la nouvelle politique de Stoléru et de ses collègues du gouvernement, qui visent à liquider l'immigration. Pour nous, il s'agit là d'un test : le comité de coordination gène le pouvoir qui veut en finir avec lui, afin de faire passer sans pro-



blème ses lois, qui, pour une grande partie d'entre elles, visent directement les travailleurs résidant dans les foyers Sonacotra. Le rapport de la commission Delmont, dont une partie a été rendue publique, en témoigne. Ces lois visent à liquider les travailleurs immigrés ; Stoléru annonce officiellement vouloir expulser 200 000 travailleurs immigrés. Face à cette politique draconienne, nous continuerons à nous battre, il n'est pas question de reculer d'un pouce.

L'intervention des CRS dans les foyers, les brutalités qui consistent à nous laisser dormir dehors, à entasser nos affaires pêle-mêle dans des sacs-poubelles jetés dans des

champs en plein air : il s'agit là de méthodes fascistes que Stoléru et le gouvernement utilisent, pensant par là nous faire oublier les revendications légitimes pour lesquelles nous nous sommes battus pendant plus de quatre ans. Dans le cours de cette lutte, 18 camarades ont été expulsés de France le 16 avril 1976. Grâce à la détermination de l'ensemble des résidents et du comité de coordination, ces camarades sont revenus, à l'exception toutefois de deux d'entre eux, à la suite d'une décision du Conseil d'Etat, estimant que l'expulsion n'était pas motivée par une lutte, mais par le fait qu'ils «perturbaient l'ordre public». Le comité de coordination continue de se battre pour le retour de José Ferrera, travailleur portugais, et de Ben Ammar, travailleur algérien, du foyer de Champigny.

Aujourd'hui, à Garges, on constate la présence de camarades français venus nous apporter leur soutien. Pour le comité de coordination, ces actions doivent s'élargir au maximum : le comité de coordination multiplie ses appels à l'ensemble des camarades français, à tous les travailleurs, à tous les syndicats, à tous les démocrates et partis politiques pour nous soutenir dans nos actions.

Nous continuerons à nous battre pour le maintien de la reconnaissance du comité de coordination, la réintégration dans leur foyer des camarades expulsés. Nous ne pouvons pas dissocier notre lutte des autres luttes de classe. La solidarité est la seule voie pour arriver à construire de manière concrète et solide l'unité de la classe ouvrière.

Nous appelons les camarades français à prendre contact avec nous, ici, sur place, devant le foyer, où les résidents couchent à la belle étoile. Nous demandons à ces camarades de nous aider matériellement et financièrement (tentes, panneaux, couvertures, réchauds, nourriture)...

Des informations seront données sur place par un membre du comité de coordination. L'adresse : Foyer Sonacotra de Garges-lès-Gonesse, 7 rue des Trieuses à Garges.



Ceux qui ont pu récupérer leurs affaires, vendredi matin.

La carte scolaire dans le secondaire

ON BOURRE LES CLASSES, ON VIDE LES PROFS

Par Claude ANCHER

Fermeture de classes, maintien des effectifs par classe à des chiffres encore élevés, déscolarisation accentuée de certaines régions, baisse du recrutement des instituteurs, voilà la rentrée 1979 telle qu'elle s'annonce au cours des opérations de carte scolaire dans l'enseignement primaire et pré-élémentaire.

Dans le secondaire (collèges, lycées et LEP) les conséquences de la politique de «redéploiement» instaurée par Beullac s'avèrent tout autant catastrophiques : suppression de postes, bourrage des classes, aggravation de la sélection, licenciements massifs de maîtres-auxiliaires.

Et cette fois, l'argument démographique ne peut pas jouer : le ministère prévoit lui-même une augmentation des effectifs.

Au collège Léon-Blum d'Alfortville (Val-de-Marne) qui compte cinquante-huit professeurs, l'inspecteur d'Académie avait décidé en mars pas moins de huit suppressions de postes : selon lui, l'effectif prévisible des élèves à la rentrée prochaine devait être en diminution de cent. En acceptant ce chiffre, on arrivait à un bourrage des classes de 6^e, 5^e et 4^e : entre 28 et 30 élèves par classe. La réforme Haby prévoit bien que les effectifs souhaitables sont de 24 pour ces niveaux, mais ajoute que seul est impératif le non-dépassement du seuil de trente élèves...

La réaction des enseignants a été immédiate et s'est appuyée sur une remise en cause argumentée du chiffre de cent élèves en moins. Comme il se doit, l'inspecteur d'académie se lançait alors dans des discussions de marchand de tapis, pour finalement «lâcher» trois postes ; «Mais vous savez, ajoutait-il, ces trois postes pour vous, cela signifie trois postes en moins pour un autre établissement». Comme dans le primaire, on retrouve la technique des vases communicants, de rigueur cette année. L'inspecteur d'académie allait même jusqu'à reprocher aux enseignants de Léon-Blum de faire de la concurrence déloyale à leurs collègues.

Avec 5 suppressions de postes en définitive, les effectifs redeviennent corrects en 6^e, 5^e, 4^e mais catastrophiques en 3^e : plus de 30 élèves par classe.

TRANSFERTS OU SUPPRESSIONS ?

Dans l'académie de Créteil, les suppressions de postes par mutations d'office (donc sans compter les départs à la retraite non remplacés) s'élèvent à 150 environ. Pour le rectorat, il s'agit en fait de transferts de postes. Mais selon les syndicats, il apparaît que les créations de postes sont nettement moins nombreuses que les fermetures. Obtenir un bilan exact est à vrai dire difficile. D'une part, le recteur affirme ne pas avoir les chiffres. D'autre part, la définition des postes est très complexe : postes budgétaires, dit «définitifs», tenus par des titulaires ; postes provisoires créés pour un an seulement, confiés en principe à des non-titulaires mais de plus en plus aussi à des titulaires «mis à la disposition du recteur» ; postes vacants (non-pourvus ou libérés par des titulaires pendant leur service



Le 8 juin à l'issue d'une manifestation du SGEN-CFDT dénonçant les licenciements de non-titulaires, l'entrée de l'ANPE de Rennes était symboliquement murée : «ANPE fermée - S'adresser à M. Beullac, ministre du Chômage».

militaire ou pendant une mise en disponibilité) ; enfin groupements d'heures qui ne constituent pas un poste (le minimum de service n'étant pas atteint).

Compte tenu du flou provoqué par cette situation, il ressort malgré tout qu'environ une centaine de postes de titulaires vont être supprimés dans l'académie, selon un responsable du SGEN-CFDT.

DEGRADATION DES CONDITIONS D'EMPLOI

Si les restrictions budgétaires frappent de plein fouet les maîtres-auxiliaires, elles n'épargnent pas les titulaires.

C'est ainsi que cette année, tous les agrégés et certifiés en première affectation seront mis à la disposition des recteurs ; autrement dit, au lieu d'être nommés sur un poste définitif, ils le seront sur un poste provisoire. Sans être sûrs de trouver un poste stable l'année suivante. La fameuse stabilité de l'emploi des titulaires sera bientôt au rayon des souvenirs ; loin de réaliser la titularisation des auxiliaires, le ministère en arrive à l'auxiliarisation de titulaires...

Quant aux demandes de mutations, elles sont cette année particulièrement difficiles à obtenir, d'autant que se pose le problème de la réintégration dans le secondaire de 655 professeurs d'écoles normales.

Enfin, la systématisation des heures supplémentaires est en bonne voie (1). En particulier, tout est fait pour transformer le maximum de groupements d'heures en heures sup'. Sans parler des compléments de service qui n'ont rien à voir avec la matière enseignée : tel professeur de français se verra imposer des heures de dessin, tel professeur d'anglais des heures de musique, etc... Voilà comment

les matières dites «secondaires» sont souvent enseignées !

ON BOURRE LES CLASSES

Les consignes du ministère sont éloquentes : en 6^e - 5^e, «on se rapprochera» de l'effectif de référence (vingt-quatre) ; en 4^e, «une plus grande souplesse peut être envisagée» ; dans les lycées, on n'ouvrira pas de section nouvelle. s'il n'y a pas

une moyenne de 40 élèves par classe !

Un exemple : le lycée de Villeneuve-le-Roi. Cette année la situation n'était déjà pas brillante, notamment en seconde : 4 classes de seconde AB à 33, une seconde à 38. Pour la rentrée 1979, on annonce la suppression d'une seconde C et la suppression d'une première B (pour 132 élèves en seconde AB, il n'y aura donc l'an prochain qu'une première B !); au CES voisin, c'est la suppression d'un poste de sciences naturelles, et la suppression de tous les dédoublements de classes qui restaient. Notons que la fin des dédoublements est une des conséquences les moins spectaculaires mais les plus graves de la réforme Haby.

SELECTION RENFORCEE

Tandis que la sélection va devenir encore plus impitoyable dans ces classes surchargées, elle se renforce aussi au moment du passage en troisième. Au lycée Romain-Rolland d'Ivry (150 professeurs), dix postes sont supprimés sous prétexte que le nombre d'élèves entrant en seconde diminue. En fait cette diminution n'est ni un hasard, ni l'effet d'une quelconque baisse démographique : elle est systématiquement organisée. Dans l'académie de Créteil, une Commission Rectorale des Affectations a été ressuscitée pour réviser les orientations proposées en fin de troisième. Lors des conseils de classe de troisième, les professeurs sont prévenus que les places en seconde sont limitées, et invités à orienter vers les LEP, CPA ou la «vie active». L'offensive est particulièrement dirigée contre les secondes AB où l'on admet le plus d'élèves d'origine populaire. La Commission Rectorale se charge «d'adapter» les orientations, si besoin est. En gros, on peut s'attendre à un refus des orientations vers la seconde dans 20 % de cas. Au rectorat, il a été indiqué cyniquement aux syndicats qu'après tout la scolarité n'est obligatoire que jusqu'à 16 ans. Au-delà, les études sont en somme un cadeau de l'Education nationale !

Néanmoins il y aura 26 000 élèves de plus au total dans le secondaire, à la prochaine rentrée.

Et pendant ce temps le recrutement des professeurs est en chute libre : en huit ans (1971, 1978) le nombre d'agrégés reçus annuellement est passé de 2 200 à 1 200 (- 45 %), celui des certifiés de 7 150 à 3 250 (- 55 %). Tout porte à croire que cette évolution va se poursuivre ; le nombre des collégiens et lycéens au contraire va augmenter : le ministère prévoit lui-même 35 600 élèves supplémentaires à la rentrée 1980. Plus que de «redéploiement des moyens», c'est de sous-développement que Beullac devrait parler !

Licenciements massifs de maîtres-auxiliaires

Cinq ans après la promesse d'Haby de titulariser les auxiliaires, ceux-ci sont toujours à peu près aussi nombreux. Leurs perspectives de titularisation sont maintenant bouchées : leur intégration au corps des PEGC (anciens instituteurs devenus professeurs de collèges) sera arrêtée l'an prochain, et les possibilités de devenir AE (adjoints d'enseignement) ont été fermées dès cette année.

Leur perspective de devenir chômeur est, elle, bien réelle : selon les syndicats 8000 MA et surveillants vont être licenciés. Le ministère reconnaît 5000 licenciements de MA dans le secondaire.

Au niveau des Académies, les chiffres exacts sont difficiles à obtenir. Néanmoins dans celle de Créteil, le recteur n'a pas contesté le chiffre d'au moins 600 licenciements : plus de 200 postes supprimés, et près de 400 MA «surnuméraires» mis sur la touche. Ces MA surnuméraires, sans poste bien défini, ont fait, il y a deux ans, des remplacements et du soutien. L'année dernière, ils ont notamment servi à assurer les cours dans les classes créées à la rentrée en Seine-Saint-Denis, suite aux luttes menées par les enseignants, les élèves et les parents. Au niveau national, le ministère envisage de faire passer leur nombre de 7500 à 3900 à la rentrée 1979.

(1) Selon les calculs du SGEN-CFDT, les heures supplémentaires faites pour assurer les cours de formation continue et de formation initiale équivalent à elles seules à 42 000 postes à temps complet !

L'annonce de la création d'une force d'intervention américaine dans le Tiers Monde

VERS UN DURCISSEMENT DE LA STRATEGIE AMERICAINE ?

Alors que, poussant l'Organisation des États Américains à envoyer au Nicaragua une «force de paix», l'administration Carter n'excluait pas une intervention militaire directe, le général Rogers, chef d'état-major des armées américaines, annonçait officiellement vendredi, le projet de création d'une force d'intervention de 110 000 hommes, destinée à intervenir dans le Tiers Monde. Ces deux faits qui coïncident semblent indiquer la volonté présente au sein des sphères dirigeantes américaines de reconsidérer une politique qui, depuis la guerre d'Indochine et la chute de Nixon, excluait de fait toute intervention militaire directe.

Selon le général Rogers, le plan actuellement mis à l'étude par la Maison Blanche prévoit la mise sur pied d'une force de 110 000 hommes appartenant aux trois armées (terre, air, mer) et disposant d'une autonomie totale de soixante jours. Ces troupes spéciales devraient être toujours prêtes à intervenir n'importe où dans le Tiers Monde, «où les intérêts américains sont en danger».

PAS DE BASES PERMANENTES MAIS...

Des officiels américains cités par le *Washington Post* laissent entendre que c'est, en premier lieu, le Proche Orient qui est visé. Ceux-ci mettent en avant le recul enregistré par la superpuissance américaine en Iran et les menaces qui pèsent sur les régions pétrolières du fait de l'offensive soviétique. Ces officiels estiment que le type d'intervention envisagé «doit éviter les extrêmes du Vietnam où nous avons voulu tout faire, et celles de la période postérieure où nous n'avons rien voulu faire du tout». Ils ajoutent, à propos de la région du Golfe : «Il n'est pas question de bases permanentes ou d'alliances officielles. Mais nous devons être à même de protéger nos intérêts dans une région beaucoup plus vitale pour nous que le Vietnam ne l'a jamais été.»

Assiste-t-on aujourd'hui à un infléchissement de la politique de l'impérialisme US dans le Tiers Monde, dans le sens d'un durcissement ? L'intervention sanglante en Indochine avait discrédité les États-Unis dans le monde entier. Le scandale du Watergate, ensuite, avec les révélations sur le rôle de la CIA dans le monde, avait été suivi de l'adoption d'une politique renonçant aux interventions militaires

directes, qui paraissent désormais inacceptables pour l'opinion publique et le congrès. Depuis 1975, la doctrine des dirigeants américains était d'utiliser contre les luttes de libération aussi bien que contre la poussée soviétique, avant tout les possibilités de pressions politique et économique, de soutenir des «gendarmes» locaux, en évitant le plus possible d'être impliqués dans une intervention directe.

L'IMPUISSEANCE D'UNE CERTAINE LIGNE D'ACTION

Cette ligne d'action a amené les USA à s'abstenir d'intervenir en Angola, aussi bien que dans la Corne de l'Afrique, face aux interventions cubaine et soviétique. Elle les a amenés aussi à s'abstenir d'intervenir en Iran.

Ces derniers mois, la chute du Chah, sous les coups de la lutte du peuple iranien, a constitué un recul important pour la superpuissance américaine qui perdait ainsi un allié très puissant dans la région et des positions stratégiques proches à la fois du territoire soviétique et de la région du Golfe. L'absence de réaction des États-Unis à la chute du dictateur iranien a provoqué une crise de confiance au sein même de certains régimes liés à l'impérialisme U.S. La chute probable du dictateur Somoza constitue un autre échec grave pour la stratégie américaine. L'incapacité de la ligne d'action suivie à enrayer les reculs américains dans le monde, semble avoir provoqué une remise en question de la politique de non-intervention militaire directe.

La contestation de cette politique coïncidant avec les opinions exprimées aux États-Unis à l'occasion du débat existant à la veille des accords SALT II, sur les «insuffisances de la

puissance militaire U.S.», Carter avait voulu, semble-t-il, faire déjà montre de fermeté, à propos du conflit entre les deux Yémen, au début de cette année. Ainsi avait-il décidé l'envoi de certains éléments de la flotte américaine (dont le porte-avions *Constellation*) près du théâtre du conflit ; en même temps, il avait accéléré les livraisons d'armes à l'Arabie Saoudite et promis l'envoi de 85 chasseurs-bombardiers en cas de prolongement du conflit. Selon le *Washington Post* : «La réponse au Yémen est considérée par certains officiels comme l'espace qui sépare l'ancienne politique de Carter, plutôt passive, de sa nouvelle doctrine pour le Proche-Orient, plus active, encore embryonnaire».

DES LIMITES...

Ces derniers mois, le département d'Etat avait à plusieurs reprises, lancé des ballons d'essai pour faire admettre l'idée d'une force d'intervention destinée à protéger l'influence américaine chez les pays producteurs de pétrole du Proche Orient, face aux interventions cubaine et soviétique. Elle les a amenés aussi à s'abstenir d'intervenir en Iran. Ces propositions avaient été repoussées par les gouvernements d'Arabie Saoudite et des émirats du Golfe. Ceux-ci avaient répondu qu'ils voulaient un renforcement de leur défense, mais qu'ils excluaient de faire appel à une intervention américaine directe. De telles prises de position tracent les limites dans lesquelles peut se réaliser le projet annoncé la semaine dernière par le chef d'état-major américain.

Le fait même que ne soient pas envisagées pour la force d'intervention de bases permanentes, reflète la situation inconfortable dans laquelle se trouve l'impérialisme U.S. Le temps est révolu où il pouvait impunément utiliser le territoire de divers pays comme bases permanentes pour le déploiement de ses agressions contre les peuples. Il ne dispose plus guère dans le monde de régimes dépendant exclusivement de lui et faisant appel à son intervention militaire directe. Les rapports qu'il entre-



Face à un soldat de Somoza, une femme veut rentrer chez elle, à Managua.

● Nicaragua : les manœuvres yankees rejetées par l'OEA

L'Organisation des États américains a rejeté la proposition des États-Unis d'envoyer au Nicaragua une «force de paix», qui n'aurait pu que contribuer à accorder un sursis à la dictature.

L'OEA a adopté une résolution demandant le départ de Somoza, qui a déclaré persister à s'accrocher à ce qui lui reste de pouvoir. Cette résolution a été votée par dix-sept voix contre cinq abstentions, celles du Chili, du Guatemala, du Honduras, du Salvador et de l'Uruguay, et deux voix contre, celles du Paraguay et du régime de Somoza.

Cette décision de l'OEA est un échec cinglant pour la diplomatie américaine dans une région du monde qui a longtemps été considérée comme un de ses bastions incontestés. Après ce vote, les États-Unis ont fait mine de se rallier à la position des pays d'Amérique Latine pour masquer l'ampleur de l'échec qu'ils viennent de subir.

Sur le terrain, la situation militaire semblait stabilisée, aucun des deux camps ne parvenant à modifier sensiblement la situation en sa faveur.

● Boycott or not boycott ?

Le COBOM (Collectif pour le boycott des olympiades de Moscou), qui se veut l'héritier du COBA dans la critique du rôle politique des grandes rencontres sportives et de la défense des libertés démocratiques, organise à l'AGECA (177 rue de Charonne, Paris 11^e M^o Alexandre Dumas) mardi 26 juin à partir de 20 h, quatre heures de débat. La discussion portera sur plusieurs thèmes :

— Quelle est la fonction de l'olympisme dans la politique des États et celle des Jeux olympiques de Moscou pour les dirigeants soviétiques ?

— Qu'en est-il des libertés démocratiques en URSS ?

— Le boycott des Jeux olympiques est-il le meilleur moyen de construire un large mouvement de soutien aux opposants soviétiques et aux peuples de l'Est en général.

Plusieurs organisations : Amnesty international, Ligue des droits de l'homme, PSU, LCR, PS ainsi que Leonid Pliouchtch pour le Comité français de soutien au groupe ukrainien de surveillance des accords d'Helsinki sont invités à ce débat que le COBOM souhaite le plus large possible.

COBOM
14 rue de Nanteuil
75 015 Paris

Communiqué

Du 28 juin au 5 juillet 1979, à 20 h 30

(sauf le 1^{er} juillet)

au Théâtre des Champs-Élysées
15 avenue Montaigne Paris (tel 225 29 64)

L'OPERA REVOLUTIONNAIRE

«LA JEUNE BOUQUETIERE»

Interprété par 220 artistes

de la Troupe artistique Mansoudai de Pyongyang République populaire et démocratique de Corée

Cet opéra retrace un épisode de la lutte révolutionnaire du peuple coréen dans les années 1920 et 1930, contre les propriétaires fonciers, les capitalistes et les impérialistes japonais. Kot Poun, jeune fille dont la famille est humiliée et persécutée, est domestique et vend des bouquets de fleurs pour survivre. Après des péripéties dramatiques, la jeune fille qui restait confinée dans l'enceinte familiale, rejoint les rangs de la révolution.

Jean-Pierre
CHAMPAGNY

LES NEUF D'ACCORD SUR L'ENERGIE... MAIS ILS DOIVENT ATTENDRE LE FEU VERT DES ETATS-UNIS

Le conseil européen, réuni ces jeudi et vendredi à Strasbourg, a permis aux chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf de définir une position commune sur les problèmes d'énergie. Ils présenteront en commun ce plan aux dirigeants américains et japonais ces 28 et 29 juin à Tokyo. Les limites de cet accord apparaissent cependant dans ses termes mêmes, qui ne prévoient guère de mesures contraignantes, ainsi que dans le fait que ces mesures

nécessitent, pour être mises en œuvre, l'accord de la superpuissance américaine.

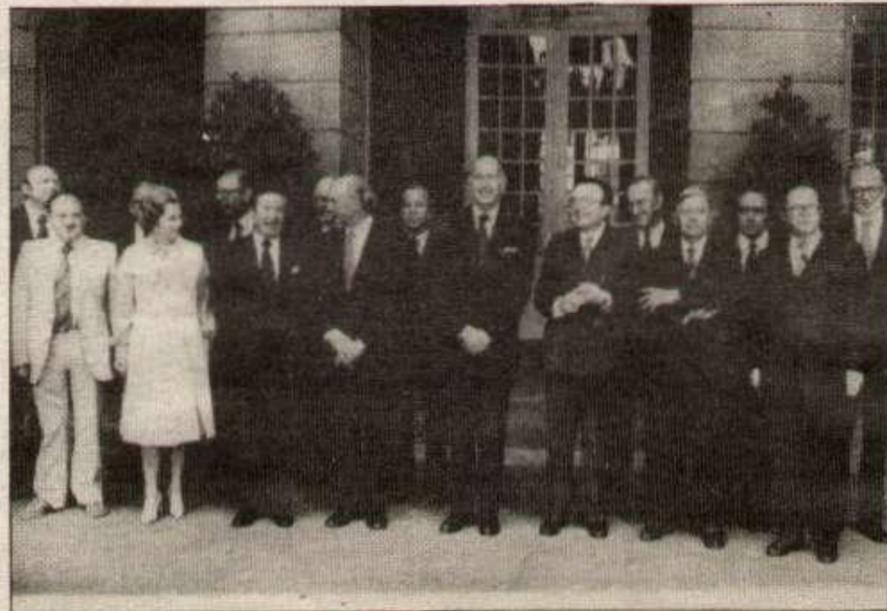
Par ailleurs, les ministres de l'Agriculture des Neuf sont parvenus laborieusement à trouver un compromis sur la question de la fixation des prix agricoles communautaires, qui augmentent de 1,5 % sauf pour le lait, dont le prix reste bloqué à la production.

Le Conseil européen, qui réunit trois ou quatre fois par an, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté, avait à se prononcer sur un problème particulièrement crucial pour les pays du second monde, la question de l'approvisionnement énergétique. Au moment où les pays de l'OPEP exigent un plus juste prix de leur pétrole, les impérialismes secondaires accusent d'autant plus le coup qu'ils ne disposent pas, au contraire des superpuissances, de réserves importantes de pétrole sur leur sol.

Le problème s'est trouvé brutalement aggravé par les récentes décisions américaines de subventionner les importations de pétrole aux Etats-Unis, au risque de créer une vague artificielle d'importations et de susciter ainsi sur le marché une tension de nature à faire grimper le prix du pétrole sur le marché libre.

A l'issue des entretiens, Giscard s'affirmait très satisfait des résultats obtenus. Si l'on regarde de plus près, on constate que le texte d'accord conclu entre les Neuf laisse dans l'ombre de nombreux points. L'accord est intervenu sur les points suivants :

- la Communauté a décidé de plafonner les importations de pétrole ;
- en ce qui concerne le problème du marché libre et des spéculations qui s'y déroulent, il a été décidé d'obliger les acheteurs à faire enregistrer toutes les transactions ;
- les Neuf développeront d'autres sources d'énergie. L'énergie solaire et la remise en honneur du charbon ont été évoquées, un financement en com-



mun des recherches étant envisagé pour les énergies nouvelles, mais c'est principalement sur le nucléaire que les bourgeoisies d'Europe feront porter leurs efforts ;

- le principe de négociations entre la CEE et les pays de l'OPEP a été réaffirmé, avec l'objectif de stabiliser les prix et d'équilibrer les échanges.

LIMITES DANS LA RESISTANCE A L'IMPERIALISME AMERICAIN

C'est la première fois qu'un accord politique aussi ample sur la question de l'énergie est conclu entre les gouvernements des pays membres de la CEE. D'importantes limites y sont cependant attachées.

L'efficacité du système de contrôle du marché libre est fortement sujette à caution. Ce n'est pas parce que les transactions

Un premier bilan du SME

Les dirigeants des neuf pays de la Communauté ont tiré un bilan des trois premiers mois du système monétaire européen. Ils l'ont jugé positif, aucun accroc majeur n'étant venu perturber la stabilité des cours des monnaies pendant cette période.

Mme Thatcher a annoncé que son pays participerait désormais au Fonds européen de la coopération monétaire, quoique la Grande-Bretagne ne fasse toujours pas partie du SME. Cette position du gouvernement britannique laisse supposer que la Grande-Bretagne envisagerait de s'associer dans l'avenir au SME.

seront enregistrées que cela aura l'effet dissuasif recherché sur les spéculateurs. Du reste, ces transactions sont d'ores et déjà enregistrées, même si cela n'est pas effectué par des organismes gouvernementaux, et on peut prendre connaissance de la totalité des transactions dans la presse spécialisée. Ce système n'a pas empêché la spéculation de se développer, et de toute façon l'enregistrement des transactions ne comporte aucune mesure contraignante capable d'empêcher telle ou telle opération. Les représentants allemands étaient particulièrement réticents à envisager des mesures coercitives à l'encontre des compagnies pétrolières.

La plus grande limite de l'accord intervenu consiste dans l'attitude très modérée prise à l'égard des Etats-Unis. Si l'ensemble des délégations s'est trouvé d'accord pour stigmatiser l'attitude américaine d'importations inconsidérées de pétrole, la décision finale reste malgré tout à ce pays. Les Neuf iront en commun demander aux Etats-Unis, ainsi qu'au Japon, de prendre des mesu-

res d'économie d'énergie pour limiter leurs importations et par là, réduire la tension sur le marché. Mais sans l'accord des Etats-Unis, les pays européens n'ont pas pour l'instant de politique énergétique autonome à proposer.

Ce poids de l'influence américaine s'est également fait sentir sur la question des négociations à entamer avec les pays de l'OPEP. La question est demeurée à l'état d'un accord de principe, plusieurs délégations, notamment celle de l'Allemagne fédérale, mettant en doute le fait que les Neuf puissent entamer de telles négociations sans y associer les Etats-Unis.

Les moyens de pression importants de la superpuissance américaine vont de nouveau s'affirmer lors de la négociation de Tokyo, les jeudi 29 et vendredi 30. L'Europe des Neuf a pu commencer à prendre quelques distances vis-à-vis des exigences des Etats-Unis, mais bien du chemin reste à parcourir pour qu'elle parvienne à définir une politique énergétique indépendante.

François NOLET

● Visite de François-Poncet en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères François-Poncet s'est rendu ce week-end en visite officielle en Algérie. Cette visite est considérée comme un nouveau pas dans la normalisation des rapports franco-algériens, gravement affectés par le soutien apporté par Giscard à la guerre menée par le Maroc contre le peuple saharoui. Cette normalisation avait débuté en août 1978 avec la visite de Boufelfla, alors ministre des Affaires étrangères à l'Elysée. Elle a été retardée par la mort du président Boumédiène et la mise en place du nouveau gouvernement.

Outre la question du Sahara, la question des Algériens émigrés en France est à l'ordre du jour. Au nombre de 450 000, ils sont largement touchés par les récentes mesures décidées par le gouvernement français contre les travailleurs immigrés. La froideur des relations des deux gouvernements a affecté les rapports économiques entre les deux pays, la France n'ayant été en 1978 que le troisième partenaire commerciale de l'Algérie, après l'Allemagne et les USA. Dimanche soir, François-Poncet déclarait devant la presse que les entretiens qu'il avait eus avec les dirigeants algériens avaient été «utiles et approfondis».

● «Les USA devraient négocier avec l'OLP» déclare le prince Fahd d'Arabie Saoudite

Dans une interview donnée la semaine dernière, le prince Fahd d'Arabie Saoudite a réaffirmé que son gouvernement désapprouvait le traité Begin-Sadate et a préconisé que le gouvernement américain engage des négociations directes avec l'OLP. Les Etats-Unis ont adopté depuis plusieurs années une politique selon laquelle ils n'entreprendraient aucune négociation avec l'OLP si celle-ci ne reconnaissait pas l'Etat sioniste. Le prince Fahd a déclaré : «Nous avons le sincère désir qu'un dialogue commence immédiatement entre le gouvernement U.S. et l'OLP. Le gouvernement saoudien est plus que prêt à contribuer à le mettre en place». Le prince héritier d'Arabie Saoudite s'est déclaré favorable à une solution impliquant le respect total de la résolution 242 de l'ONU qui prévoit le retrait total d'Israël des territoires occupés en 1967 (résolution qui reconnaît en même temps le droit à l'existence de l'Etat sioniste).

En prenant une telle position, les dirigeants saoudiens mettent en difficulté la politique de l'impérialisme U.S. au Proche-Orient. Après avoir condamné le traité Begin-Sadate, ils dévient aujourd'hui toute valeur aux négociations sur l'autonomie palestinienne actuellement engagées entre l'Egypte, les USA et l'Etat sioniste. Le projet de négociations directes entre les USA et l'OLP ne saurait manquer, de plus, de susciter des contradictions entre les Etats-Unis et Israël.

● Ouganda : départ de l'ancien président

L'ancien président ougandais Lule a quitté l'Ouganda pour la Grande-Bretagne. Jeudi, des manifestations en faveur de Lule avaient été réprimées violemment, faisant plusieurs morts. Le FNLO, front très large de toute l'opposition à Amin Dada, se divise actuellement, plusieurs courants se disputant le pouvoir. Le nouveau chef de l'Etat, Binaisa, a confirmé que des élections seraient organisées dans deux ans en Ouganda.

● Vers une conférence panbalkanique

La Roumanie, la Bulgarie, la Turquie et la Yougoslavie ont accepté de participer à une conférence panbalkanique proposée par le gouvernement grec. Cette conférence aurait pour but de discuter de questions d'intérêts communs (transports, télécommunications) et du développement de la coopération économique entre les pays des Balkans. Le gouvernement grec estime qu'un développement des liens entre les pays des Balkans permettrait de réduire la tension et les interventions extérieures dans la région.

Rectificatif

Dans l'éditorial paru dans notre dernière édition, deux coquilles ont faussé les chiffres que nous voulions indiquer :

- concernant l'île de Poulo-Bidong, il s'agit de 35 000 Vietnamiens et non pas 3 500 comme il était dit, qui vivent entassés sur moins d'un km².

- quant au nombre de réfugiés accueillis depuis l'an dernier par la République populaire de Chine, ils sont bien entendu plus de 200 000 et non pas 20 000.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser pour ces erreurs regrettables.

L'accord sur les prix agricoles

Après de laborieuses tractations, les ministres de l'Agriculture des Neuf ont décidé d'augmenter les prix agricoles de 1,5 % à l'exception du prix du lait, qui reste bloqué. De plus, le franc vert a été dévalué de 1,5 %, la livre verte britannique de 5 % et la lire verte de 4 %, ce qui correspond, pour chacun des pays concernés, à une hausse du même taux des prix agricoles (à la production) pour chacun des pays concernés.

Enfin, on a abordé la question de la réduction des montants compensatoires positifs de l'Allemagne et des pays du Bénélux, qui fonctionnent dans ces pays comme une prime à l'exportation et une taxe à l'importation. Les MCM allemands vont être réduits de 1 %, passant de 10,6 % à 9,6 % ; les MCM des pays du Bénélux seront réduits de 0,5 %, passant de 3,3 % à 2,8 %. Les montants compensatoires sur le lait restent bloqués.